

Guide : contrôle de la stabilité des données

Ce contrôle vise à vérifier que les données relatives à chaque membre du personnel **restent logiques et cohérentes au fil du temps**. Certaines données ne peuvent changer qu'exceptionnellement (par exemple, le sexe), tandis que d'autres doivent évoluer chaque mois (par exemple, l'ancienneté). Certaines données peuvent également changer, mais logiquement pas trop fréquemment.

Ces contrôles complètent les contrôles de format, de doublons et de valeurs. Ce guide explique les principaux contrôles de stabilité, tels qu'ils sont appliqués depuis la **version 3.0** des outils de validation (septembre 2026).

Important : ce contrôle est effectué uniquement sur les fichiers du personnel. Il vise à détecter les erreurs courantes. Une alerte constitue une invitation à vérifier les données et ne constitue pas la preuve d'une erreur. Les données qui évoluent naturellement fréquemment (telles que les salaires, les ETP prestés ou les heures de formation) ne sont pas contrôlées dans le cadre de ce contrôle.

Comment lire les alertes ?

Chaque membre du personnel est suivi au travers des différentes périodes sur la base de son identifiant unique. Malheureusement, celui-ci ne correspond pas à l'identifiant présent dans vos fichiers originaux en raison de la deuxième pseudonymisation.

Le mois et l'année de naissance sont repris dans le rapport afin de faciliter une recherche ciblée. Nous vous recommandons de refaire la vérification vous-même en chargeant **ensemble** les fichiers Agents des périodes concernées dans l'outil de validation disponible sur le site web : les alertes y apparaissent dans l'onglet **Problèmes** avec la gravité « **À vérifier** », accompagnées d'une explication et de la manière de corriger. Chargez pour cela au moins deux mois, avec une colonne period lisible (MM-AAAA) ; sinon l'outil indique que le contrôle de stabilité n'a pas été effectué.

Chaque alerte porte un **code de règle** (colonne *Rule*). La liste des codes figure à la fin de ce guide.

1. Données qui ne doivent pas changer

Ces données doivent toujours rester identiques pour une même personne, mais peuvent exceptionnellement changer (code *FROZEN*) :

Donnée
Mois et année de naissance (birth_month_year)
Sexe (gender)
Statut de résidence (residency_status)
Régime linguistique (linguistic_regime)
ETP théorique (theoretical_FTE) — <i>uniquement pour les situations juridiques 1 et 4 ; pour les</i>

autres, cette donnée peut changer (voir point 3)

2. Données qui doivent évoluer de manière logique

Ces données doivent évoluer de manière prévisible. Si leur évolution s'écarte de ce qui est attendu, une alerte est générée.

Donnée	Qu'attendons-nous ?
Ancienneté d'échelle (payscale_seniority_months)	Doit augmenter de 1 chaque mois. Un retour à une valeur inférieure est normal lorsque l'échelle de traitement (pay_scale) change.
Ancienneté pécuniaire (monetary_seniority_months)	Doit augmenter de 1 chaque mois, sans remise à zéro. Un saut vers le haut est accepté jusqu'à 6 mois après date_in (validation de l'expérience antérieure par le service RH).

Si une organisation a sauté un mois, nous tenons compte du nombre de mois entre les deux périodes (par exemple, après deux mois, nous attendons une augmentation de +2).

Exceptions et regroupements :

- **Stagnation acceptée uniquement si effective_FTE = 0** lors de l'un des deux mois comparés (par exemple une interruption complète de carrière ou un congé non rémunéré, alors que l'agent reste repris dans le fichier). Dans tous les autres cas, une ancienneté qui n'augmente pas est signalée.
- **Plusieurs mois de stagnation consécutifs = une seule alerte**, avec le mois de début et de fin. Si l'ancienneté est rattrapée juste après, l'alerte l'indique (« rattrapée en ... ») et le saut n'est pas signalé séparément.
- Les valeurs 9999 (et 0 pour l'ancienneté d'échelle) signifient « inconnu » : la comparaison est alors interrompue.

Types d'alertes d'ancienneté :

Code	Signification
SEN_STALL	Stagnation : l'ancienneté n'augmente pas alors que effective_FTE ≠ 0.
SEN_DECREASE	Diminution : l'ancienneté baisse.
SEN_JUMP	Saut : augmentation plus grande que le nombre de mois écoulés (hors validation d'expérience dans les 6 mois après date_in).
SEN_PARTIAL	Hausse partielle : augmentation plus petite que le nombre de mois écoulés.

3. Données susceptibles de changer exceptionnellement

Ces données peuvent changer, mais pas trop fréquemment (code *OCCASIONAL*). La règle est simple :

- **Un changement sur une période de 12 mois** → aucune alerte
- **Deux changements ou plus en moins de 12 mois** → alerte

Pour ces alertes, vous voyez à chaque fois la valeur d'origine, suivie de chaque modification, dans l'ordre chronologique des périodes concernées.

Donnée
Organisation (organization)
Diplôme (certificate)
Code postal (postal_code)
Situation juridique (legal_status)
Fonction (role)
Dirigeant(e) (manager)
Type de télétravail (telecommuting)
Date d'entrée (date_in)
Date de sortie (date_out)
Niveau de bilinguisme reconnu (linguistic_article)
Niveau (level)
Rang (rank)
Échelle de traitement (pay_scale)
ETP théorique (theoretical_FTE) — <i>pour les situations juridiques 2, 3 et 5</i>

4. Contrôle des identifiants (unique_agent_id)

Pour chaque organisation, chaque période est comparée à la **période précédente** et à la **période suivante disponibles** :

- **Nouvel identifiant (NEW_ID)** : un agent présent dans la période actuelle mais absent de la période précédente, **sans** date_in située entre ces deux périodes, est signalé. Si date_in se situe entre les deux périodes, l'apparition est expliquée et rien n'est signalé.
- **Identifiant disparu (nouveau en v3.0 — GONE_ID)** : un agent présent dans une période mais absent de la période suivante, alors que date_out est vide ou ne tombe pas avant cette période suivante, est signalé. Pour un départ correct, complétez date_out et reason_out le mois du départ.
- La première période soumise est ignorée pour les nouveaux identifiants, la dernière pour les disparitions. Les organisations n'ayant soumis qu'une seule période ne sont donc pas contrôlées.
- *Rapport interne de talent.brussels uniquement* : un même agent dans deux organisations le même mois est signalé (*MULTI_ORG*), sauf s'il s'agit d'un transfert daté (date_out ce mois-là dans une organisation et date_in ce mois-là dans l'autre).

Depuis la version 3.0, un agent ne peut figurer qu'une seule fois par période. Les doublons sont signalés comme bloquants dans le contrôle de format et n'entrent pas dans le contrôle de stabilité.

Où trouver les résultats ?

Dans le rapport Excel transmis par talent.brussels : l'onglet « **Stability** » reprend chaque alerte avec l'organisation, l'identifiant, le mois et l'année de naissance, la donnée (Variable), le code de règle (Rule), les périodes et une brève explication (Detail). L'onglet « **Stability by Variable** » résume les alertes par donnée et par règle (nombre d'alertes, nombre d'agents, première et dernière période) : c'est le meilleur point de départ. L'onglet récapitulatif indique le nombre d'alertes de stabilité.

Dans l'outil de validation du site web : onglet **Problèmes**, gravité « **À vérifier** », et onglet « **Stability** » du rapport Excel.

Code (Rule)	Signification
FROZEN	Une donnée qui ne doit pas changer a changé.
OCCASIONAL	Deux changements ou plus en moins de 12 mois.
SEN_STALL / SEN_DECREASE / SEN_JUMP / SEN_PARTIAL	Évolution anormale de l'ancienneté (voir point 2).
NEW_ID	Nouvel agent sans date_in dans l'intervalle.
GONE_ID	Agent disparu sans date_out.
MULTI_ORG	Même agent dans plusieurs organisations le même mois (rapport interne).

Conseil : de nombreuses alertes concentrées sur un même mois pour beaucoup d'agents indiquent souvent un seul fichier à corriger (par exemple des codes inversés pour un mois), plutôt que des erreurs individuelles.